

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité tenue le 23 juin 2015 à 19H00 à la salle municipale sise au 8 Montée Mgr Martel à laquelle étaient présents :

Son honneur le maire Mme Irène Nadeau, les conseillères Colleen Griffin, Émilie La Salle, Jean-Louis Corriveau, Mario Tremblay et Richard La Salle.

Sont également présents : Jean-Guy Brousseau, Garnet Lagarde, Raymond La Salle, M. Mme Luc Forget, M. Mme Jacques Gagné, Mme Greit Griffin, Gaétan Boulanger, M. Mme Robert Bouvrette et M. Mme Gérard Fleury.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. HYDRANTS SÈCHES
4. ADOPTION RÈGLEMENT 01-2014
5. ADOPTION RÈGLEMENT 02-2014
6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 03-2014
7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 04-2014
8. ADOPTIONNDU RÈGLEMENT 05-2014
9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-2014
10. PACTE FISCAL
11. COUPAGE HERBE LE LONG DES ROUTES
12. EMBAUCHE DE PERSONNEL
13. GAZÉBO
14. PÉRIODE DE QUESTION
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres présents accusent réception de l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour conformément à l'article 152 de code municipal.

138-2015 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H00. Le quorum est confirmé

Adoptée

139-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

140-2015 HYDRANTS SÈCHES

CONSIDÉRANT Que la MRC Pontiac a obtenu des autorisations du Ministère de l'environnement pour l'installation d'hydrants sèches sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT Qu'un hydrant a été installé sur le mauvais lot dans le secteur village;

CONSIDÉRANT Que ce geste entache la crédibilité de la MRC vis-à-vis le Ministère de l'Environnement;

CONSIDÉRANT Que l'hydrant en question ne rencontre pas les normes;

À CES CAUSES IL EST;

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte de déplacer l'hydrant en question et de le relocaliser à l'endroit désigné conformément à l'autorisation de Ministère de l'Environnement.

Adoptée

141-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT 01-2014

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité adopte le règlement 01-2014 instituant une réglementation d'urbanisme sur l'ensemble de son territoire.

Adoptée

142-2015 ADOPTION DE RÈGLEMENT 02-2014

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité adopte le règlement 02-2014 traitant de l'administration des règlements d'urbanisme sur l'ensemble de son territoire.

Adoptée

143-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT 03-2014

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité adopte le règlement 03-2014 régissant l'émission des permis et certificats sur l'ensemble de son territoire.

Adoptée

144-2015 ADOPTION DE RÈGLEMENT 04-2014

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité adopte le règlement 04-2014 régissant le zonage sur l'ensemble de son territoire.

Adoptée

145-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT 05-2014

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité adopte le règlement 05-2014 régissant les normes de lotissement sur l'ensemble de son territoire.

Adoptée

146-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-2014

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité adopte le règlement 06-2014 régissant les normes de construction sur l'ensemble de son territoire.

Adoptée

147-2015 PACTE FISCAL

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

A CES CAUSES, IL EST

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité appuie la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

Adoptée

148-2015 COUPAGE HERBE LE LONG DES ROUTE

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement (la conseillère Émilie La Salle se retire de la discussion afin d'éviter tout conflit) que cette municipalité accorde un contrat forfaitaire à Henri La Salle au montant de 3,495.00\$ pour la coupe d'herbe le long des routes pour la saison estivale 2015.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

GAZÉBO

Le gazébo est en commande

EMBAUCHE DE PERSONNEL

Nous procéderons prochainement à l'embauche d'un inspecteur en bâtiment.

149-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu un unanimement que cette séance soit levée à 19H30.

Adoptée

Irène Nadeau, maire

Jacques Mantha, sec-très. dg